

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2020-2021**

**ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Conseil d'établissement tenu le 3 décembre 2020 à 17 h 30
À distance sur Teams**

ÉTAIENTS PRÉSENTS

- 1) Lucie Letendre, enseignante
- 2) Christine Jacques, enseignante
- 3) Amélie Nolet L'arrivée, Technicienne en éducation spécialisée (arrivée à 17h35)
- 4) Marie-Pierre Leroux, parent
- 5) Audrey Larose, parent
- 6) Valérie Gagnon, parent
- 7) Marie-Josée Langlois, directrice
- 8) Sylvie Dubois, membre de la communauté (arrivée à 17h45)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté et la présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement à 17h33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution # 1- CE 03-12-2020

Il est proposé par Lucie Letendre et résolu QUE l'ordre du jour de la deuxième réunion ordinaire soit adopté avec les modifications.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

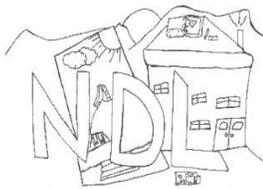
3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 octobre 2020

Résolution # 2- CE 03-12-2020

Il est proposé par Christine Jacques et résolu QUE le procès-verbal du 13 octobre dernier soit adopté avec les modifications suivante :

- Modifications du nom de famille d'Audrey dans les présences (Larose).

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

4. SUIVI AU PROCÈS VERBAL

4.1 Membre de la communauté

Marie-Josée Langlois nous annonce que madame Sylvie Dubois se joindra à nous à titre de membre de la communauté et que Maxime Allard n'a pas répondu à l'invitation. Marie-Pier vérifiera si la municipalité souhaite désigner quelqu'un.

4.2 Questions et commentaires en lien avec le cahier CÉ

Le cahier nous informe sur les règles et procédures du conseil d'établissement. Comme nous l'avons reçu à la dernière minute, nous avons convenu de revenir pour les questions et commentaires. Valérie souligne, entre autres, le fait que ça peut être difficile de connaître les grandes lignes de la loi sur l'instruction publique, que c'est plus difficile de rester au courant de ce qui se passe à l'école avec la pandémie.

4.3 Dépôt des règles de régie interne;

Marie-Josée a redéposé les règles de régie interne telles que modifiées par le conseil à la dernière rencontre.

4.4 Lanternes RAVIR;

L'organisatrice a proposé de ne faire que des toiles plutôt que des lanternes afin de minimiser les coûts étant donné que le CÉ n'avait autorisé que 250\$. Les toiles seront exposées dans l'école.

4.5 Photos de groupe (Christina)

Valérie mentionne que la résolution des photos est un peu floue. Le projet n'en demeure pas moins une excellente idée! Les photos seront envoyées à Valérie et Sylvie afin de voir s'il est possible d'en améliorer la qualité.

5. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

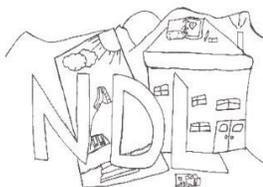
6. BUDGET ANNUEL ET REDDITION DE COMPTES

La direction nous présente la répartition du budget annuel et la reddition de comptes 2019-2020.

Résolution # 3- CE 03-12-2020

Il est proposé par Lucie Letendre et résolu QUE le budget annuel soit adopté tels que présenté par Marie-Josée Langlois.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

7. GRILLE-MATIÈRES - TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE

Résolution # 4- CE 03-12-2020

Il est PROPOSÉ par Valérie Gagnon et résolu QUE la grille-matières soit adoptée telle que présentée.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. HORAIRE CÉ

Valérie s'informe à savoir s'il serait possible de faire un changement dans l'horaire. Compte-tenu des heures de travail de chacun des membres, nous décidons de continuer avec le même horaire.

9. ÉVALUATION PARTIELLE DU PLAN D'ACTION EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

La direction nous présente et nous explique les r plan d'action en lien avec le projet éducatif.

10. ACTIVITÉS DES ÉLÈVES

10.1 Budget activités des élèves

Résolution # 5- CE 03-12-2020

Il est proposé par Valérie Gagnon et résolu QU'UN montant moyen de 300,00\$ par fête soit octroyé pour les activités spéciales des élèves.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. UTILISATION DES MICRO-ONDES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

Audrey Larose s'informe s'il n'y aurait pas un moyen d'utiliser les micro-ondes en ces temps de pandémie. Malheureusement, il est impossible que les micro-ondes soient utilisés car ils doivent être désinfectés entre chaque utilisateur et les enfants ne peuvent pas utiliser le produit nettoyant.

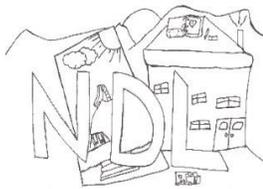
12. POINTS D'INFORMATION

12.1Présidence

12.1.1Campagne de financement

Valérie nous présente une campagne de financement pour vendre des trousse de premiers soins. Cela semble très intéressant donc, Valérie va contacter le fournisseur et nous reviendra avec les informations concernant le prix de la livraison et les coûts pour ajouter le logo de l'école sur les trousse.

12.2OPP



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

12.3 Comité de parents

Audrey nous résume quelques-uns des points soulevés lors des réunions

- Madame Pelletier a bien spécifié qu'il n'y aurait pas de fermeture d'écoles ce qui est rassurant pour nous.
- Il y a eu une consultation au sujet des trois journées pédagogiques ajoutées. Plusieurs parents ont voté qu'ils ne souhaitent pas que le calendrier scolaire s'allonge jusqu'en juillet.
- Le FTQ offre plusieurs formations intéressantes pour les parents.
- Madame Édith Pelletier a spécifié qu'il était possible d'utiliser la plateforme Zoom pour faire nos réunions si Teams ne nous convenait pas.

12.4 Personnel

- Lucie nous indique qu'à l'école nous soulignerons la fête de Noël à notre façon dans chacune des classes.
- Comme les enfants seront à la maison, il y aura un contact quotidien de fait avec les élèves pour les journées du 17 et 18 décembre.
- Christine nous informe que la classe de maternelle a obtenu un prix de 1000\$ pour le concours Croque-Santé.

12.5 Direction

12.6 Communauté

13 QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES DU PUBLIC

14 VARIA

14.1 Liste des coordonnées des membres du conseil

Valérie nous informe qu'il serait intéressant d'avoir une liste des informations de chacun des membres du CÉ afin de faciliter les communications. Toutes les personnes présentes sont d'accord pour partager leurs coordonnées.

14.2 Projet d'arts de Geneviève Boivin

Le vernissage du projet ne peut pas être possible en ce moment compte tenu des règles en contexte de pandémie.

14.3 Photos scolaires

Nous regarderons ce qui se fait ailleurs afin de prendre une décision. Donc Valérie s'informerait auprès de Jessica Pellerin et Christine demanderait les informations d'un photographe déjà engagé par l'école La Tourelle.



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

14.4 Service de garde

Sylvie revient sur des consignes de santé publiques dont Marie-Josée a fait part à Marie-Claude avec qui elle est en lien pour la gestion du service de garde en lien avec les zones rouges et la participation des bénévoles. Après une rencontre avec le service de garde Sylvie a été mandatée pour revenir là-dessus. Elle mentionne également que le service de garde est bien apprécié par les enfants.

Marie-Josée mentionne que la gestion du service de garde ne relève pas du CÉ, mais bien du comité des loisirs et que en tant que direction elle est la responsable de l'application des règles de santé publique dans le bâtiment qu'est l'école.

Elle mentionne également qu'elle a demandé au comité des loisirs d'ajouter à ses règles de fonctionnement que les enfants qui fréquentent le service de garde soient inscrits à l'école à la scolarisation à la maison auprès du centre de services.

15 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se déroulera le 18 février à 17h30 sur Teams.

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution #6 - CE 03-12-2020

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est PROPOSÉ par Lucie Letendre et résolu de lever la séance à 19h40.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Gagnon, présidente

Date

Marie-Josée Langlois , directrice
Directrice

Date